

# **J** *Plein Jour*

*L'Association Plein Jour  
offre un soutien moral à toute personne :  
femme, prêtre ou religieuse  
qui vit une relation d'amour  
interdite par l'Eglise catholique romaine,  
et lutte pour l'abrogation  
de la règle du célibat ecclésiastique.*

Courriel : [plein-jour@plein-jour.eu](mailto:plein-jour@plein-jour.eu)

<https://plein-jour.eu>

**n°47**

**Bulletin de décembre 2019**

**Joyeux Noël  
Bonne année 2020**

# PJ 47

## SOMMAIRE

*Décembre 2019*



**Joyeux Noël  
Bonne année 2020**

Éditorial	3
J'ai épousé un prêtre	4
Lorsqu'un prêtre envisage de se marier	8
Christina, prêtre catholique	10
Plein Jour, un rayon de lumière	12
Prêtre portugais marié	13
Mexique : prêtre marié, assassiné	14
Prêtres corinthiens	15
Prêtres italiens	16
Lettre aux évêques de France	17
Libres propos	18
Pédophilie dans l'Église	20
Courrier des lecteurs	23
Poème	25
Bibliographie	26

**Contactez l'association par courriel :** [plein-jour@plein-jour.eu](mailto:plein-jour@plein-jour.eu)  
**Par courrier :** Léon Laclau, 5 chemin de Boué, 64800 Asson

# Éditorial

Chers adhérents et sympathisants,  
Nous voici arrivés au numéro 47 du Bulletin.  
Bientôt 50 !

Voilà 12 ans que l'aventure s'est relancée après une première coupure de 5 ans. 12 ans de rencontres. 12 ans d'accompagnement. Et nous avons tenu grâce à votre soutien. Actualité ? Sur Arte, nous venons de voir encore une fois une émission remarquable cette fois sur les Thérapies de conversion. Elle nous a révélé un univers bien trouble. Comment peut-il se faire qu'aujourd'hui encore des gens s'attribuent le pouvoir de changer l'orientation sexuelle naturelle d'une personne gay ou lesbienne ? Ces personnes ne sont pas des professionnels ; quelquefois elles s'appuient sur une supposée conversion personnelle, conversion de mœurs ou conversion de foi. Et le sommet est atteint lorsque ces personnes prétendent s'appuyer sur l'Évangile pour opérer ces métamorphoses ! Encore heureux lorsque la hiérarchie ne les soutient pas ! Ce qui n'est pas toujours le cas. A la fin de l'émission, un beau tableau. Divine surprise ! « Je demande pardon. Je me suis trompé. Je vous ai trompés... » Que de fois n'avons-nous pas entendu ce refrain !

Actualité ? Ce Bulletin va vous introduire dans un changement qui nous apparaît comme un petit pas. Lorsque jusqu'à présent un prêtre allait annoncer à son évêque son intention de prendre compagne, le réflexe était simple et brutal : « Partez le plus loin possible et le plus tôt possible ». Ce comportement amical et généralisé serait de l'ordre du passé. Notre article sur le « Rescrit » vous en dira plus. Actualité ? Le Synode sur l'Amazonie s'est achevé. Pas tout à fait cependant ; attendons les décisions que le Pape François a prévu d'annoncer en fin d'année ; elles devraient s'appuyer sur les 'demandes' émanant des participants au synode (sur 265 participants, 33 seulement sont des femmes). Mais nous sommes déjà en partie déçus : « la disparité flagrante dans le traitement des vocations et du ministère masculins et féminins est un renforcement de

préjugés séculaires et un coup dur pour la majorité des catholiques qui ont osé espérer que cette fois-ci les choses pourraient être différentes. » (Association Women's Ordination WorldwideWOW ). Nous attendrons pour en parler de connaître les décisions. Celles-ci ne devraient pas concerner uniquement cette région, à terme du moins. Les évêques allemands se sont à leur tour lancés sur un Synode. Excellente orientation que de voir dorénavant ceux-ci décider ensemble. Et nous pouvons faire confiance au Cardinal Marx. Pourtant, si le courage existait, si on allait un peu plus loin en prenant l'avis de la base, pas de la manière tronquée, camouflée à laquelle on nous a habitués (« Cette question ne doit pas figurer dans vos propositions ! » comme Paul VI, le premier, nous y avait habitués dès le lendemain du Concile ! Il a été copieusement suivi dans les diocèses !).

La base ? Il y a quelques années un sondage avait donné 78% de catholiques favorables à un clergé marié. Mais la base ne reçoit le Saint-Esprit que par l'intermédiaire de sa hiérarchie ! C'est bien connu ! Le « 3615 Dieu » est réservé ! Pas de communication directe, surtout depuis que les protestants ont rétabli la ligne. Et pourtant, la base a bien évolué ! Elle s'est fragmentée. Des sociologues préfèrent parler d'une opposition incontournable entre conservateurs et progressistes, d'autres parlent d'opposition entre réformistes et rigoristes. Une adhérente suisse nous écrivait récemment : Chaque fois qu'à la télévision passe une émission sur des problèmes de l'Église (on pense aux témoignages de victimes abusés, des viols de religieuses,...), il y a des lettres fidèles qui partent. Conséquence concrète chez eux : « il y a moins d'impôts pour les mêmes charges ! » Elle ajoutait « un avant-gout de la situation que vous connaissez en France ! » Certains diraient que la base des pratiquants actuels s'est droitisée, les plus progressistes s'étant découragés ; ils ont plié bagage mais certains cependant sont en train de réinventer une Eglise Autre, plus fidèle à l'Évangile. Actualité ? Dans un rapport présenté par les évêques à Lourdes très récemment, nous avons repéré un chiffre alarmant : 831 séminaristes en France ; cela, pour plus de 95 diocèses. Si l'on

compte 6 années de formation (2 de philo et 4 de théologie), cela fait moins de 1,5 étudiant par année et par diocèse ! Sans compter que le nombre de séminaristes entrés en première année sera peut-être divisé par 2 à la sortie ! Sans tenir compte aussi du fait que nombre d'entre eux sont en formation dans des communautés dites « nouvelles », par exemple dans la Communauté Saint-Martin (plus de 100. Voir leur Site) et non dans les diocèses. Une dernière statistique : on chiffre à 800 environ le nombre de prêtres qui meurent chaque année en France, soit 8,42 par diocèse. 800, cela représente en un an 96% du contingent des 6 ans de séminaire. Donc aucun renouvellement, bien au contraire ! Le tableau est sombre ! Les bras vont manquer et de plus en plus ! Et ils manqueront tant qu'on considérera que c'est le prêtre qui fait la communauté, alors que l'expérience est sous nos yeux en Amazonie ; des communautés ont vécu et se sont développées sans la présence d'un prêtre.

Actualité ? Il y aura du monde pourtant dans nos églises à Noël 2019 ! Juste avant le réveillon traditionnel en famille. Et c'est tant mieux ! « J'y vais 2 fois par an, à Noël et à Pâques. C'est pour

les enfants ! » L'an dernier le prédicateur nous avait raconté ces histoires d'étoiles qui s'arrêtent dans leur course et ces rois ou ces mages à chameaux porteurs de trésors fabuleux ! Incroyable pour le citoyen du 21<sup>ème</sup> ! La Palestine était alors très pauvre et occupée. Les palestiniens le sont encore !

Bon Noël pour vous et vos familles ! Gardons l'espoir au cœur ! Et commençons par en fabriquer pour le diffuser !

**Jean Combe,**  
*Animateur du CA de Plein Jour*



## TÉMOIGNAGES

\*\*\*\*\*

### J'ai épousé un prêtre !

J'avais rencontré Pierre en septembre 1946. Si l'un et l'autre nous avons éprouvé immédiatement un profond sentiment de sympathie avec l'intuition de mêler nos routes, chacun de nous avait poursuivi son propre chemin « en silence ». Le prêtre est un homme séparé et tout sentiment spontané était à exclure ! Pierre était entré au séminaire à 18 ans, une décision subite qui avait surpris ses parents car il n'était pas un fervent de la messe du dimanche en famille. Première taille de l'arbre : la coupure de sa famille.

Seconde taille : le port de la soutane. Il faudra encore émonder : le célibat obligatoire pour être plus ... « disponible » ! Il fallait bien en passer par là pour accéder à la prêtrise !

Nommé vicaire, il lance une équipe Cœurs Vaillants, puis une équipe JOC, (c'était alors la naissance du mouvement en France avec l'Abbé Guérin). Il n'hésite pas à créer une école de préapprentissage pour les enfants des ouvriers. Plus tard, muté en milieu rural, il entre en contact avec le MFR et crée la 3<sup>ème</sup> Maison familiale rurale de France pour les jeunes filles cloîtrées auparavant à la maison. Il supprime les classes

d'enterrement : tous égaux ! Il entre en relation avec les prêtres ouvriers de La Mission de France et demande à son évêque de les rejoindre à Montchanin-les-Mines : refus absolu ! Il rencontre des pasteurs protestants et s'engage dans le rapprochement œcuménique... Bref une vie toute donnée, sans crainte de la fatigue et du qu'en dira-t-on. 1954, c'est l'arrêt brutal de l'expérience des prêtres ouvriers. Pierre en est meurtri. Il y a les « soumis » et aussi les « insoumis ». Pierre y découvre le droit au débat dans l'Eglise !

Cela devait durer 6 années pendant lesquelles la souffrance provoquée par l'interdit du célibat empoisonnait notre vie. Plusieurs copains m'avaient proposé le mariage. Ma réponse : « On verra plus tard ! » J'aurais aimé faire des études de médecine mais la guerre de 39-45 avait mis ma famille à sec. Mon père prisonnier en Allemagne pendant 5 ans, notre maison en Haute-Marne complètement pillée pendant que nous étions réfugiés en Creuse. En 45, il avait fallu repartir de zéro. J'avais donc décidé de faire des études d'infirmière. J'avais choisi Châlons-sur-Saône. Souvent le dimanche, j'allais dans la paroisse de Pierre. Il trouvait toujours un bon prétexte pour me faire venir : un conseil de santé à donner à l'un de ses paroissiens, un avis de traitement à un autre. Mais l'angoisse montait. Aucun mot n'était formulé entre nous mais l'intuition d'un même partage de sentiments existait aussi.

En 1952, je réfléchis à cette voie sans issue. Il fallait mettre un terme à cette aventure qui commençait. Ma décision se prit rapidement : « je vais me marier. Je ferai un mariage de raison ». J'écris à un copain : « Si tu es toujours candidat, j'accepte de t'épouser maintenant ». Le même jour, j'écrivais à Pierre pour l'informer de mon prochain mariage. Je venais de tourner une page de ma vie. Mes sentiments pour Pierre resteront... « un silence ». Quand il reçoit ma lettre, il est abasourdi. Il est alors en pleine opposition avec son évêque qui vient de lui refuser son détachement pour rejoindre les PO et il a reçu une sermonce parce qu'il fréquentait les pasteurs protestants et travaillait avec eux dans une perspective œcuménique. Mais l'écrasement

ne va pas durer longtemps. Il veut en avoir le cœur net. Pourquoi cette décision soudaine de mariage ? Jamais elle ne lui a dit qu'elle aimait ce garçon. Un télégramme part immédiatement. A l'époque, le téléphone n'était pas installé partout comme maintenant. « Urgence. Venir immédiatement par le premier train. Vous attendrai en gare. » Je réponds par télégramme aussi : « Arriverai en gare telle heure. » En gare, il est là, le visage impassible. Nous montons dans sa voiture sans dire un mot et nous allons au presbytère. Un silence lourd pèse en arrivant. Pierre se tait. Je prends la parole. Qu'y-a-t-il donc de si urgent pour me faire venir par le premier train ? » Pierre est embarrassé, ça se voit. Il cherche ses mots. « J'ai reçu votre lettre m'annonçant votre mariage précipité. Vous l'aimez ce garçon ? » Je biaise pour répondre « une chose est sûre, il m'aime et fera tout pour me rendre heureuse. » Pierre se lève brusquement :

- Et moi alors ?

- Vous... quoi, vous ?

- Moi aussi, je vous aime !

A mon tour je me lève, effondrée !

- Et moi aussi je vous aime ! Mais un curé ne se marie pas !

Et nous tombons dans les bras l'un de l'autre. Ce jour-là fut notre vrai mariage, devant Dieu, nous libérant ainsi de la discipline imposée au 12<sup>ème</sup> siècle par une institution nommée Eglise. Et nous nous sommes promis « amour et fidélité » pour la vie entière. Ma lettre de rupture partait immédiatement pour le copain : « Après réflexion, je pense avoir été trop rapide pour te demander de m'épouser car je ne t'aime pas assez pour envisager une vie de couple avec toi ». C'était dur mais c'était vrai ! Il fallait trancher tout de suite.

Commence alors une période de trois années qui resteront un laps de temps merveilleux dans notre vie. Nos sentiments enfermés, bloqués depuis 6 ans explosaient. C'était une véritable libération, un immense bonheur. Et mes vacances se terminent avec Pierre dans l'euphorie la plus complète. Je pensais tourner une page de ma vie mais je n'imaginai pas ce que la suivante me réservait. Le vendredi soir, le travail terminé à

Chalons, je prenais le chemin de Saint-Laurent pour y passer le week-end avec Pierre. Les jours passaient allégrement ! Pierre, épanoui, vivait plus intensément que jamais son ministère de prêtre. Pendant le week-end, j'allais faire une visite aux gens malades que Pierre me signalait. J'étais reçue avec beaucoup de simplicité et de gentillesse. Nous ne nous sommes jamais posé la question de savoir ce que les gens pensaient de ma présence régulière au presbytère. L'un comme l'autre, nous étions toujours bien reçus par tout le monde. Je dois dire que je n'ai jamais éprouvé le moindre sentiment de gêne et de culpabilité. J'aimais Pierre et il m'aimait. L'institution Église refusait le mariage à ses prêtres ? C'était son affaire et non la mienne. Nous nous étions engagés tous deux dans la fidélité d'un « amour conjugal » en toute conscience et c'était notre vie privée qui ne regardait que nous. Je n'ai jamais poussé Pierre à quitter son ministère. Je savais qu'il y tenait énormément et malgré notre désir de construire un foyer et d'avoir des enfants, je ne voulais pas qu'il regrette un jour une décision forcée.

En juin 1955, Pierre me téléphone au travail : « Je viens dans ½ heure ; tu disposes de ce temps pour réfléchir à ma question et me donner une réponse en arrivant : veux-tu m'épouser publiquement ? » Une autre page se tournait ! Pierre arrive comme prévu. Il rentre d'Autun où il vient d'affronter son évêque. Il lui a dit son désaccord : le carcan de la discipline et du règlement de l'institution, le blocage des initiatives des prêtres qui pourtant ont pour souci le message de l'Évangile. L'Église les empêche d'agir, les met dans une situation de dépendance telle qu'ils sont pratiquement des « objets » au service de l'Institution et elle leur impose une vie inhumaine. Il informe l'évêque de sa décision : Il veut travailler pour gagner son pain et exercer gratuitement son ministère. Il veut se marier comme tout être humain en a le droit, la loi du célibat ecclésiastique ne reposant sur rien de solide et séparant au contraire bien souvent le prêtre de ceux qui vivent « en foyer ». Il aime une jeune fille ; elle l'aime également et il veut se marier officiellement. Enfin Il veut continuer à travailler avec les Pasteurs.»

Pierre attend la suite avec anxiété. La réponse arrive sous la forme d'une question : « Elle est enceinte de combien ? » Pierre réagit. Ce « elle » plein de réprobation l'atteint au plus profond de son cœur. C'est de la part de l'évêque la « désignation » de la femme coupable d'avoir détourné un prêtre, coupable de l'avoir obligé à une fécondité charnelle interdite par la discipline de l'Église. Furieux, Pierre lui répond : « Monseigneur, vous n'avez rien compris ! Cette personne n'est pas enceinte. Ma décision d'un changement d'état de vie est beaucoup plus large. » L'évêque se calme et prend un ton doux. Il doit se dire : « Tout n'est pas perdu. Essayons de le faire revenir sur sa décision. » Et il essaie d'expliquer à Pierre toutes les difficultés qu'il va rencontrer. Partir loin de ce diocèse ; trouver du travail, ce qui n'est pas évident. « Mieux vaut attendre et réfléchir davantage avant de mettre le projet à exécution car, bien entendu, il n'y aura plus de place pour lui dans l'Église. Par ce mariage, vous allez vous excommunier vous-même ! » Et s'interrompant brusquement sur l'avenir, l'évêque lui demande : « Tu ne m'as pas dit qui était cette jeune fille ? Ni ce qu'elle fait ? » Pierre flaire le danger. Il hésite ! Faut-il lui dire ou non ? Pourquoi veut-il savoir ? Hésitant entre deux réponses, il commence par une réflexion de sécurité : « Monseigneur, ma réponse est confidentielle et je compte sur votre discrétion. Il s'agit de Mademoiselle J. Elle est enseignante à l'École d'Infirmières de Châlons-sur-Saône. » L'évêque le remercie et ajoute : Et tu penses aller où ? » Sans se méfier, Pierre répond : à Annecy. » L'évêque est content. Il a ce qu'il voulait ! Et ils se quittent avec les souhaits de l'évêque : « N'oublie pas ce que je t'ai dit et réfléchi. » Il s'appelait Mgr Lebrun.

Pierre revient et me raconte. Je lui demande « As-tu bien réfléchi, comme te l'a dit l'évêque ? » Pierre répond par un sourire. Il ne reviendra pas en arrière. Et moi, j'accepte de partir « à l'aventure ». Nous sommes fin juin 1955. Le lendemain, la Directrice de l'École d'infirmières me fait appeler dans son bureau. C'était aussi la supérieure des religieuses de l'Hôpital ; à cette époque les religieuses étaient

plus nombreuses que les laïcs dans les hôpitaux et la cornette remplaçait souvent le diplôme d'Etat d'infirmière ! De très bons rapports existaient entre « la Mère supérieure » et moi-même. J'étais la seule enseignante de l'Ecole (on disait alors « monitrice »). L'école comptait une quarantaine d'élèves. Il m'arrivait de remplacer la directrice qui me faisait une confiance totale. Je me demandais bien pourquoi, brusquement, elle m'appela dans son bureau alors que nous avions des rencontres régulières et programmées pour le bon fonctionnement de l'Ecole. En arrivant dans le bureau, j'aperçus une silhouette en robe violette ! (L'évêque était entré dans l'hôpital avec voiture et chauffeur et sa présence n'était pas passée inaperçue !) Je me posais la question : « Que vient-il faire dans le bureau de la directrice de l'école ? » J'imaginai bien qu'il s'agissait de Pierre mais je ne voyais pas le rapport avec ma profession. Je ne devais pas tarder à le comprendre. L'évêque voulait me faire revenir sur ma décision d'épouser Pierre, et ce, devant témoin ! Et pas n'importe quel témoin : la Directrice de l'Ecole. Au début, le ton était doux et tâchant d'être convainquant. J'écoutais sans répondre. Et je pensais à Pierre qui m'avait parlé de « confidentialité » lorsqu'il avait donné mon nom à l'évêque. C'était donc ça la « confidentialité » pour un évêque ! Se servir des confidences reçues pour exploiter les situations ? Je sentais la colère monter en moi. Prenant la parole sur un ton décidé, je lui dis : « Monsieur l'évêque, une décision comme celle-là ne se prend pas à la légère. Nous ne reviendrons pas en arrière. Au revoir, Monsieur l'évêque. » Et, me levant, je quittai le bureau sans me retourner. J'étais ahurie et je prévenais aussitôt Pierre. Il était lui-même abasourdi. Où étaient la confiance et la discrétion ? L'incident devait le faire passer immédiatement à l'action : il prépara son déménagement afin de partir sans tarder. La Semaine religieuse publia

immédiatement un entrefilet : « L'abbé V. doit quitter ses fonctions pour raison de santé. » Dernier soubresaut de Pierre : il afficha sur le panneau municipal du village : « L'Abbé V. est en très bonne santé. Il veut simplement travailler et se marier comme tout le monde. » Mais on ne défie pas ainsi la hiérarchie, surtout celle de cette Église, sans des répercussions ! Pierre n'allait pas tarder à en faire la malheureuse expérience. Il partait en refusant de demander sa « réduction à l'état laïc », se considérant toujours comme prêtre et bien décidé à continuer un ministère « hors les murs de l'institution » et cela, jusqu'à la mort. Et c'est ce qu'il a fait !

En ce qui me concernait, je ne voulais pas mettre l'Ecole d'infirmières en difficulté. Je rassurai la directrice, lui disant ma décision de ne partir qu'en novembre après les examens et après la rentrée de la promotion suivante, ce qui lui laissait le temps de me trouver une remplaçante. Elle me remercia chaleureusement, me disant le chagrin qu'elle ressentait du fait de mon départ, mais « elle me comprenait. » J'ai appris par la suite qu'elle n'avait jamais accepté de dire un seul mot de condamnation à mon sujet. Comme par hasard, la « supérieure » a été rétrogradée « simple bonne sœur » ! Sans commentaire ! J'avertis la direction administrative de l'Hôpital. J'étais titulaire de mon poste et je pouvais demander une simple disponibilité. Confiante dans mon diplôme, rare à l'époque, et aussi dans mes états de service (j'ai eu bien des témoignages écrits assez élogieux des médecins et chirurgiens de l'hôpital), je préférais démissionner. J'avais confiance : je retrouverai du travail ; j'étais bien naïve !

.....

*(Nous continuerons la retranscription de ce témoignage dans notre prochain numéro, le 48<sup>ème</sup>)***D'après le témoignage de Andrée**

# Lorsqu'un prêtre envisage de se marier...



*Que se passe-t-il lorsqu'un prêtre envisage de se marier ?...*

## **D'abord les faits.**

Jusqu'à récemment, lorsqu'en France un prêtre allait rencontrer son évêque pour lui dire qu'il envisageait de fonder une famille, le discours était, à quelques exceptions près, calqué sur le même modèle : « Vous n'êtes plus autorisé à célébrer l'eucharistie ; vous devez quitter le presbytère le plus tôt possible et partir le plus loin possible. Vous devez en tous cas quitter le territoire de ce diocèse ». Combien de prêtres l'ont entendu et ont partagé ce subit changement de ton. La semaine précédente, ils recevaient encore du courrier avec « Mon cher ami », et aujourd'hui c'était « Foutez le camp ! » L'erreur d'avoir trop aimé ! Certains souhaitaient pouvoir rester et continuer à exercer un ministère, même si le lieu et la forme en étaient modifiés. Ils avaient exercé celui-ci avec générosité mais la sentence tombait. Tel couple, comme nous l'avons déjà raconté, se voyait imposé, en supplément, l'interdiction de parler à quiconque de leur départ et des motifs de ce départ (Quel respect pour les paroissiens ! et quelle erreur de croire qu'ils allaient lyncher le prêtre !). De plus ils devaient quitter le presbytère la nuit et sans solliciter une aide pour le déménagement (Non, vous ne rêvez pas ! C'est arrivé !). Qu'aurait-on pu ajouter comme vexation supplémentaire ? La mesure semblerait à son comble. Pas tout à fait cependant. Le témoignage que vous lirez dans ce numéro en rajoute une couche ! Vive la fraternité sacerdotale !

Or voici que les temps ont peut-être changé ; la nouvelle nous arrive d'Espagne. Il semblerait que nous voici à la veille de changements significatifs. Nous avons reçu du site espagnol « Religion Digital » cette information ; mais elle n'est pas sans susciter quelques interrogations. P. Collet, le Président de « l'Association Européenne des Prêtres mariés et

de leurs épouses » en a tiré un article très complet sur la question, article paru sur le Site « [pretresmaries.eu](http://pretresmaries.eu) » en date du 28 octobre 2019. Nous nous en inspirons et l'en remercions. Il a été repris par Golias-hebdo dans son N°598 du 7 novembre.

## **Des changements ?**

Un prêtre espagnol avait récemment demandé la « dispense de l'état clérical » pour pouvoir se marier dans les règles. Il vient de recevoir par l'intermédiaire de son évêque un document qu'on appelle « un rescrit », autrement dit la réponse écrite à une demande adressée à un évêque. Ce document en date du 23 juillet 2019 lui accorde ladite dispense à des conditions très différentes de celles connues jusqu'à présent.

Le premier changement important est celui du langage utilisé par le nouveau rescrit. Dans un tel document on ne parle plus de "sécularisation" du prêtre, ni de sa "réduction à l'état laïc". Le Code de droit canonique de 1983 qui régit l'Eglise Catholique ne parlait déjà plus de « réduction à l'état laïc » mais de « perte de l'état clérical ». C'était un petit progrès dans le vocabulaire, la précédente formule donnant une image péjorative du laïc chrétien. Celle-ci fait l'objet alors d'une dispense accordée par le Saint siège. « *Il perd en même temps les droits propres à l'état clérical, et il n'est plus astreint à aucune des obligations de l'état clérical* » dont le *bréviaire quotidien et le port de la soutane (1)*: *il lui est interdit d'exercer le pouvoir d'ordre... Il est de ce fait privé de tous les offices et charges, et de tout pouvoir délégué.* » Toutefois, et ceci est généralement oublié, « *L'ordination sacrée, une fois validement reçue, n'est jamais annulée.* » précise le canon 290. C'est comme pour le Baptême.

Il faut cependant remarquer que la démarche du prêtre qui entend se marier et le procès du prêtre ou du cardinal condamné pour abus sexuels aboutissent toutes deux au même résultat avec la dispense ou la privation de l'état clérical !

Mais, continuons la lecture du rescrit du prêtre espagnol. Si, auparavant, le prêtre qui avait quitté

le ministère n'était pas autorisé à rester en contact avec sa paroisse, il est maintenant demandé « *d'aider le clerc dispensé à rendre des services utiles à la communauté chrétienne. En mettant à son service les dons et les talents reçus de Dieu.* » Plus question d'éloignement. La mesure était d'ailleurs devenue inutile. Avait-on peur de la contagion pour les autres prêtres ou d'une opposition tapageuse dans la communauté ? On se souvient de tel ou tel qui ont eu la possibilité d'annoncer en chaire et leur départ et les motifs de leur départ ; et les paroissiens avaient applaudi ! Les mentalités ont plus vite évolué chez les fidèles que dans le clergé !

Ce sera à l'évêque de voir avec le prêtre quels services il peut rendre, s'il le désire, non seulement en restant dans le diocèse mais encore mieux, en étant utile dans la communauté où il exerçait précédemment. Ceci sera évidemment rendu possible en fonction de l'accueil que seront susceptibles de lui accorder les chrétiens locaux. Voilà un bout de chemin parcouru qu'on n'attendait pas de sitôt ! Il pourra aussi enseigner la théologie dans un Institut supérieur, la religion dans les écoles ou assurer la catéchèse en paroisse. C'est un changement substantiel dans les fonctions qu'un « prêtre dispensé » peut exercer dans des institutions dépendant ou non de l'autorité ecclésiastique.

Lorsque le prêtre et sa compagne souhaitaient un mariage religieux, il était indiqué auparavant de faire cette célébration « *dans la discrétion, sans faste ni apparat* » ! Certains ont eu droit à un mariage à la sacristie, comme il se faisait misérablement à une époque pour les mariages d'un catholique et d'un protestant ! Dans le nouveau rescrit il est question de célébrer ce mariage « *en respectant la sensibilité des fidèles du lieu.* » Un mariage, c'est toujours un mariage, quels que soient les partenaires et l'amour appelle le grand soleil et la fête ! De plus l'obligation imposée par le précédent rescrit d'une pénitence imposée au prêtre a également été éliminée.

Mine de rien, on voit aussi poindre à travers ces directives la volonté de donner à l'évêque du lieu une plus grande marge de manœuvre. Il est sur

place ; il connaît le prêtre ; il connaît l'ambiance des communautés. Il est donc le mieux placé pour adapter les règles générales. On retrouve cette volonté du pape François à travers même sa manière d'organiser le Synode sur l'Amazonie : ce sont les évêques réunis qui lui ont demandé ceci ou cela ! Et son intervention en décembre ou janvier sera une réponse à la demande de ces pasteurs du terrain !

Observons bien que ce rescrit émane de « El Santo Padre Francisco » et il est signé du cardinal Stella, préfet de la congrégation « para el clero ».

### **La réception**

Nous avons cherché sur des documents officiels à recouper les informations heureuses, mais limitées cependant, que nous avons découvertes, quasiment par hasard, à travers ce rescrit concernant un prêtre espagnol. Mais nous n'avons rien trouvé à nous mettre sous la dent ! Nous aurons dans les mois à venir à analyser plus en détail les conséquences de cette nouvelle manière de traiter les dispenses. Et d'abord en recueillant les documents reçus et l'avis des prêtres concernés postérieurement à juillet 2019, mais aussi de prêtres partis auparavant. Par exemple, nous venons d'apprendre que 300 prêtres de l'Association italienne « Vocatio » ont écrit au pape François pour lui proposer leur services afin de faire face à la grave crise que traverse l'église.

Le document final du synode sur l'Amazonie a recensé la demande des participants concernant la mise en place d'un clergé marié. Avec quelques réserves cependant : **1.** les femmes ne sont pas concernées, ce qui représente déjà une faille colossale ! **2.** que ces hommes aient déjà fait leur preuve comme diacres. Ce qui annule l'espoir soulevé dans un premier temps de voir des animateurs actuels de ces communautés appelés directement à ces fonctions, ce qui incluait le choix de ces personnes fait par la communauté elle-même. Dommage !

Il est évident qu'un certain nombre de prêtres dits « partis » n'ont pas quitté leur ministère pour l'unique raison de leur mariage. Un certain nombre avaient ou ont pris du recul par rapport à cette Eglise, sa hiérarchisation, ses dogmes, ses rites, sa théologie... et ne sont donc pas prêts à y

repandre du service demain matin, d'autant qu'ils ont conçu leur engagement presbytéral comme un service d'humanisation dans la société et y ont pris de forts engagements ! Leur vie d'aujourd'hui, c'est comme un prolongement de leur engagement initial.

Enfin, un certain journaliste, style la voix de son maître, a cherché à discréditer les auteurs qui ont choisi de communiquer ces nouvelles manières de traiter les cas de dispense en minimisant leur caractère novateur. Il est allé jusqu'à prétendre que ces derniers avaient mal compris le texte,

mal interprété, et même mal traduit ! Mieux : il n'aurait trouvé lui-même aucun changement entre les anciens rescrits et le nouveau, aucun changement de fond. Attention ! A l'époque des fake news la désinformation est à l'œuvre de la part de ceux qui préféreraient ne rien voir bouger dans cette Eglise. Comme quoi il vaut mieux diversifier ses sources d'information et prendre même au compte-gouttes celles qui se prétendent la voix autorisée.

**Balzac34**

.....

## Christina, prêtre catholique

**Christina Moreira** est une femme catholique, et elle est prêtre. Comment est-ce possible? Découvrez son témoignage comme un élargissement de l'horizon. Les questions qu'elle soulève sont propres aux structures de l'Église catholique romaine... et pourtant, son appel, ses interrogations, ses souffrances et ses joies résonnent avec celles entendues dans les milieux évangéliques.

*Ndlr.* Ajoutons que Christina est sympathisante de Plein Jour depuis longtemps.

*Rencontre avec **Lula Derœux**, étudiante en troisième année à la Faculté Libre de Théologie Evangélique. Jeune mariée avec un pasteur de la FEEBF, où elle est également impliquée, cette native suisse a comme passion la musique.*

### **Faisons connaissance...**

Je m'appelle Christina Moreira, Française de naissance, mais mes ancêtres sont Galiciens, de Galice, en Espagne, le pays où je vis depuis l'âge de 20 ans. J'ai grandi en banlieue nord de Paris, que je considère ma patrie de cœur. Aujourd'hui, je gagne ma vie en tant que traductrice-interprète à mon compte et je suis prêtre catholique (ARCWP-Association of Roman Catholic Women Priest : <https://arcwp.org>) dans une ancienne et petite communauté de base à La Corogne, ma ville de résidence, depuis mon ordination. Je suis mariée à un prêtre catholique avec qui nous avons fait le projet de réaliser nos rêves. Le Rêve ? Vivre dans le concret, en parfaite harmonie et cohérence, l'amour sous toutes ses formes, entre nous, pour l'Église et pour Dieu. Je suis maman d'une jeune fille de 28 ans, née d'un premier mariage... frappé de nullité canonique depuis longtemps.

### **Quel est ton parcours ?**

À l'adolescence, j'entame, après un "événement" de conversion radicale, un parcours spirituel assez sauvage et autodidacte, fait surtout de prière. Je n'avais en principe aucune intention de rallier un groupe ni une confession en particulier, mon éducation catholique avait été plutôt mince et expéditive, faite uniquement du catéchisme utile à la première communion, puis, plus rien. Une amie insiste pour que j'aille en paroisse catholique. Après avoir longuement hésité, je me décide à aller voir ce qui se passe à la messe ; et ce qui s'y passe ce jour-là me convainc de rester à vie. Je venais de découvrir une famille humaine avec qui partager (du moins tout me le faisait croire... à moins que je ne me sois leurrée) ce que je vivais en solitaire. Je découvre les sacrements, fais ma confirmation puis deviens catéchiste avant l'âge adulte, avec des enfants de sixième (première communion). Cette étape reste dans mon souvenir comme l'avènement d'un chemin

de vie dans l'appartenance à quelque chose de plus grand que je me prends à aimer et que j'aime toujours. Bien entendu, c'est l'Église du post concile Vatican II où tout le monde a son mot à dire, où la liturgie est audible et parlante, où apparemment chacun occupe paisiblement l'espace qui lui revient. Jusqu'au jour où arrive à moi le message d'appel à servir la Table du Christ, non pas uniquement en rénovant l'eau des vases ou en balayant la nef... Cet appel bouscule mon fleuve tranquille et me plonge dans une crise qui va durer des années. Il devient le contenu de mon être, son essence, la cause et la destination de ma vie. J'ironise quelquefois en disant que si un garçon avait raconté la même chose, si seulement il l'avait laissé entrevoir, il aurait été amené d'office au séminaire. J'ai vite compris, par le silence qui m'a entouré dès les premières fois où j'ai tenté d'en parler, que mon genre annulait les effets ecclésiaux de toute effusion de l'Esprit-Saint ou de vocation, aussi belle fut elle. Il m'a même été demandé de me taire à jamais, à la suite d'une rencontre avec un prêtre. « *Moi, je crois que ce que tu racontes est en effet bel et bien une vocation sacerdotale mais je t'enjoins de ne plus en parler dorénavant et de le garder pour toi.* ». Ainsi, ma décision de me mettre en route vers l'ordination hors la loi provient de mon désarroi de voir bafouée la voix du Christ en personne que l'on soumet à la loi canonique faite par ceux qui se disent successeurs de ses apôtres. Que cela peut se faire parce que je suis une

femme. D'autres réflexions et prières sont venues éclairer mon discernement qui a duré plus de 30 ans, d'autres personnes m'ont entendue et comprise depuis car je n'ai pas respecté l'injonction de silence issue des vœux de Jean-Paul II qui avait interdit que l'on reparle du presbytérat pour les femmes. Bien entendu, j'ai pris connaissance, notamment, des textes du magistère tels qu'*Ordinatio sacerdotalis* (Lettre apostolique de Jean-Paul II, 1994) et *Inter Insignores* (Congrégation pour la doctrine de la foi, 1976). J'ai étudié depuis le droit canonique et la théologie mais ce que je vis n'a pas de commune mesure avec ces constructions humaines. Ma décision de demander l'ordination auprès des femmes de mon Association de femmes prêtres suit la même logique que pour elles toutes, obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, quoi qu'il nous en coûte. Ceci emporte une multitude de corollaires car il s'agit d'entrer dans une démarche bien plus vaste qui remet en cause la structure pyramidale et impériale de l'Église catholique romaine, et sa structure androcentrée et misogyne. N'ayons pas peur des mots.

**NB.** Merci à Lula, l'interviewer, qui nous a autorisés à reproduire le début de cette interview. Lisez la suite sur :

<https://servireensemble.com/2019/10/18/christina-moreira-pretre-catholique/>



## PLEIN JOUR, un rayon de lumière pour les compagnes de prêtres.

« Merci pour tout ce que vous faites ! À 85 ans, je souffre encore de tout ce que l'Église nous a fait souffrir avec Jean. Au fond de moi, j'en ressens encore l'angoisse. Nous sommes détruits pour toujours. » Ces quelques mots m'ont été envoyés par M.T. qui s'excusait de ne pas pouvoir venir à l'AG de Plein Jour (Paris, 22 juin 2019). Son mari, ancien prêtre, aujourd'hui décédé, était adhérent à l'APRC (association pour une retraite convenable).

Une autre adhérente s'exprime : « Je tombe follement amoureuse de lui, et, sans me démettre, lui avoue mes sentiments. Lui, tombe des nues, offre des résistances et révèle sa double paternité antérieure qu'il vit comme un lourd fardeau. Avec J. nous devenons amants furtifs, et sans lendemain pour lui ; moi je suis aux anges et persuadée que c'est l'homme de ma vie. Je le bouscule trop, lui mets la pression car je divorce pour me rendre totalement libre. La machine s'emballe trop vite pour lui. Je décide de quitter le département pour le laisser exercer son ministère. Je pensais qu'il m'en saurait gré ; en réalité il est heureux de se débarrasser d'un poids, il respire de nouveau et se sent libre.

J. ne donne plus signe de vie, ne répond plus à mes messages. Je ne m'en remets pas. Je m'enfouis dans mon chagrin. Ce vide, ce creux laissé par J., je ne l'accepte pas. Il me ronge et me tue à petit feu. L'association Plein Jour, m'écoute et m'explique, donne des mots et une signification à tous ses pas en avant et ses pas en arrière. Je veux mettre fin à mes jours. Je ne supporte plus les attitudes étranges et ambivalentes de J. Un jour il est agréable, deux jours plus tard rigide et cassant. J'ai toujours l'impression de le gêner, de l'encombrer. Pourtant je suis sincère et ne lui veux que du bien, le sachant lui-même malheureux et encombré, ô combien, par le poids de ses filles cachées dont il n'a des nouvelles

qu'épisodiquement et qu'il n'a pas le droit de voir. »

Que de souffrances vécues, dans l'ombre, par tant de femmes amoureuses d'un prêtre !

L'Association Plein Jour offre un soutien moral à toute personne, femme, prêtre ou religieuse qui vit une relation d'amour interdite par l'Église catholique romaine, et lutte pour l'abrogation de la règle du célibat ecclésiastique. Mais ici, pas d'actions auprès des parlementaires, peu de médiatisation malgré de nombreuses sollicitations de la part des journalistes. Il paraît tellement compliqué de mettre à la lueur des projecteurs des histoires cachées et souvent « cassées ». Plein Jour est surtout une oreille qui écoute et qui libère la parole. La commission Écoute comprend 12 personnes. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site : <https://plein-jour.eu>.

Plein Jour publie ce bulletin trimestriel. On y trouve des témoignages de compagnes de prêtres, des récits de combats menés dans le monde et dans l'Église pour la dignité et le respect de la femme. L'Association vient d'éditer un ouvrage « Des compagnes de prêtres témoignent », chez Golias. Il rassemble 80 histoires, parfois douloureuses, mais toujours pleines de courage et de détermination de la part de celles qui sont condamnées pendant des mois, voire des années, à vivre dans l'ombre... au nom de l'amour.

Qui a dit que tous ceux qui aiment en vérité devraient vivre leur amour « en plein jour » sans être inquiétés par qui que ce soit ? Certainement pas un cadre de l'Église catholique. Mais un jour viendra... Alors, Plein Jour n'aura plus sa raison d'être. Patience, donc !

**Léon Laclau**

## Prêtre portugais marié

Devenu père d'un enfant, un prêtre portugais est autorisé à conserver son ministère. L'Église portugaise a reconnu que plusieurs prêtres étaient pères d'enfants. La paternité parmi les prêtres est une question épineuse et taboue pour laquelle il n'existe pas de dispositif canonique valable pour toute l'Église. L'évêque de Funchal, sur l'île portugaise de Madère, a autorisé un de ses prêtres qui avait reconnu la paternité d'un enfant né l'été 2017, à continuer à exercer son ministère sacerdotal « dans les conditions exigées par l'Église ». Une décision qui a suscité de nombreuses réactions dans le pays. Le père Giselo Andrade, curé de Notre-Dame du Mont, avait reconnu en novembre dernier la paternité d'une fille née en août précédent. Après enquête, le diocèse de Funchal avait souligné que si l'Église est un « lieu de miséricorde et que Dieu pardonne tout », elle ne pouvait permettre une double vie. Après une phase de discernement, l'évêque de Funchal, Mgr António José Cavaco Carrilho, a décidé, en accord avec le Père Andrade, que le prêtre serait relevé de sa charge de curé mais qu'il pourrait continuer à assurer son ministère sacerdotal dans le cadre d'autres activités, notamment dans le domaine des communications. Étant bien entendu qu'il assume aussi ses responsabilités de père.

### De nombreux autres cas dans le monde.

Dans sa communication, le diocèse reconnaît que cette situation a été une occasion de débattre et de réfléchir à la discipline actuelle de l'Église concernant le célibat sacerdotal. « L'Église n'est pas statique, elle est dynamique ; elle a une histoire qui lui permet de reconnaître et d'évaluer ses valeurs et ses défauts, le positif et le

négatif de sa présence dans la société. Ces changements ne sont pas opérés pour des raisons de simple popularité ou d'opinion majoritaire », insiste le diocèse. Le communiqué souligne néanmoins que les prêtres catholiques acceptent et s'engagent, en toute liberté, à vivre dans le célibat leur ministère de service.

En novembre déjà, les évêques portugais avaient reconnu que d'autres cas similaires à celui du Père Andrade existaient dans le pays. Le patriarche de Lisbonne avait déclaré que dans ces cas, les responsabilités devaient être assumées, mais que la vie sacerdotale ou conjugale pouvait continuer lorsque la volonté de se repentir existait.

Cette réflexion fait son chemin dans les esprits et l'Église portugaise n'est évidemment pas la seule à être confrontée à ce type de situation, comme le relate une enquête parue dans le Boston Globe à la mi-août 2017.

Suite aux démarches d'un psychologue irlandais de 34 ans pour retrouver son père biologique, un document publié par la conférence des évêques d'Irlande, au printemps 2017, rappelle un certain nombre de principes pour les prêtres devenus pères au cours de leur sacerdoce, en particulier la nécessité d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de l'enfant et de la mère.

Extrait de : <https://africa.la-croix.com/devenu-pere-dun-enfant-pretre-portugais-autorise-a-conserver-ministere/>

### Ce qu'en disait le futur pape François

D'autres responsables d'Église, en particulier le pape François lorsqu'il était encore archevêque de Buenos Aires, vont plus loin et considèrent que ces prêtres doivent quitter leur ministère.

« Si un prêtre vient me trouver et me dit qu'il a mis une femme enceinte, je lui fais peu à peu comprendre que le droit naturel prime sur ses droits en tant que prêtre, écrit le futur pape dans un livre entretien avec le rabbin Abraham Skorka, « le Ciel et la terre ». En conséquence, il doit quitter le ministère et assumer la charge de l'enfant, même s'il décide de ne pas épouser la femme. Parce que s'il a le droit d'avoir une mère, l'enfant a aussi le droit d'avoir un père avec un visage. Je m'engage à régulariser tous ses documents à Rome, mais il doit tout quitter. Maintenant, si un prêtre me dit qu'il s'est laissé entraîner par la passion, qu'il a commis une

erreur, je l'aide à se corriger. (C'est-à-dire) faire pénitence, respecter le célibat. Car la double vie ne fait pas de bien ». Être prêtre et père d'un ou plusieurs enfants demeure un sujet tabou dans l'Église catholique, où les prêtres font vœu de célibat depuis le Moyen Âge – contrairement à leurs homologues orientaux qui peuvent se marier et avoir des enfants.

**Samuel Lieven**

<https://africa.la-croix.com/devenu-pere-dun-enfant-petre-portugais-autorise-a-conserver-ministere/>

## Mexique : prêtre marié, en paroisse, assassiné



Le 15 mai 2017, José Miguel Machorro Alcal, prêtre, officiait dans la cathédrale Métropolitaine de Mexico lorsqu'il a été poignardé. Il est décédé peu après en août 2017 des suites de ses blessures. Or José vivait avec la mère de ses trois enfants. Après le décès de José, la mère a demandé aux autorités ecclésiastiques de lui venir en aide pour subvenir aux besoins des trois enfants de José, ce qui paraît plutôt normal. Les autorités ecclésiastiques refusent de leur apporter un soutien financier et quand elles les reçoivent, elles disent, comme l'évêque auxiliaire Antonio Ortega Franco l'a fait un jour, que la veuve et ses enfants étaient « le produit d'une erreur » du Père Machorro !

Pire ! Alors que le Père Machorro était à l'agonie, sa femme et ses enfants ont été expulsés de la maison paroissiale du temple de San Agustín Zoquipa à Mexico, où le prêtre était curé et vivait

avec sa famille. « Nous avons tous nos biens là-bas. Ils ont pris les clés de la maison. Je n'ai pu récupérer que son téléphone et son portefeuille. Pendant trois jours, en secret, nous avons dû dormir à l'hôpital en évitant tout contact avec les médias. Aujourd'hui, la mère et les trois enfants sont sans abri. Incroyable ! Il faut dire qu'environ 50% des 14.000 prêtres du Mexique ont une femme et des enfants cachés, brisant ainsi la norme disciplinaire du célibat sacerdotal. C'est une réalité que l'Église au Mexique tente de cacher pour ne pas affecter son image. Si je me souviens bien, le seul évêque qui a reconnu publiquement cette réalité était Don Bartolomé Carrasco lorsqu'il était archevêque d'Oaxaca, mais ce fait est tenu pour secret par tout l'épiscopat. C'est ce qu'affirme Lauro Macas, leader de « Ministrare », un mouvement qui rassemble les prêtres mariés. Ce fait est aussi cité dans le rapport des journalistes Gabriela Hernandez et Rodrigo Vera dans le magazine « Proceso 2241 » où il est aussi question de la famille du prêtre assassiné. (<https://www.proceso.com.mx/602929/la-iglesia-y-los-hijos-del-error>)

La veuve du prêtre Machorro, Patricia Leon Acosta, 50 ans, a dû travailler dans une « maquiladora », ces entreprises des zones

franches où les femmes sont généralement mal payées, pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle dit avec tristesse : « Pour les autorités ecclésiastiques, nous n'existons pas et n'avons aucun droit. Ils veulent nous cacher, nous nier. Ils disent que nous sommes le produit d'une 'erreur'. Mais la vérité est que nous existons et aujourd'hui nous traversons une situation très difficile. » Son fils aîné, Bryan Miguel Machorro Leon, est étudiant ; il a 24 ans. « Nous avons frappé aux portes de l'archidiocèse du Mexique, demandant une pension pour ma mère. Mais ils nous rejettent en disant que nous n'avons pas à exister. Ni le cardinal Norberto Rivera ni le

cardinal Carlos Aguiar Retes n'ont voulu nous accueillir. Ils parlent beaucoup de la charité chrétienne. Quel organisme de bienfaisance ? Ils ne la connaissent pas, ce sont des hypocrites. « Avec la mort de mon père, j'ai été forcé de travailler pour terminer mes études à l'université et aider ma famille. J'ai deux frères, Irving a 18 ans ; il a un problème de retard, de sorte qu'il a besoin de soins médicaux ; et Harry a tout juste 14 ans. »

**Guillermo Gazanini Espinoza**

Extrait : <https://www.proceso.com.mx/602929/la-iglesia-y-los-hijos-del-error>

## TÉMOIGNAGES

\*\*\*\*\*

# Prêtres corinthiens ?

Lors du vol de retour du Panama, répondant à une question de journalistes sur le célibat sacerdotal, le pape François a fait explicitement référence à un document : "Il y a un livre de Père Lobinger, intéressant et peut-être peut-il aider à la façon de répondre au problème". Le Père Fritz Lobinger en question est un évêque missionnaire allemand "fidei donum" qui a été aussi évêque en Afrique du Sud. Sa proposition est développée en particulier dans un ouvrage « Les prêtres de demain, nouveaux modèles pour de nouveaux temps » 2009 : à côté des prêtres célibataires, créer des équipes de prêtres corinthiens. Il entend par là des équipes de personnes âgées, même mariées, qui célèbrent la messe, gèrent le sacrement de la réconciliation et donnent l'onction des malades. Il distingue à cette occasion les trois munera (fonctions du prêtre consacré) guide spirituel, formateur et animateur des communautés, superviseur de la communion ecclésiale : 1. *Munus regendi* - gouverner, c'est le pasteur -; 2. *Munus docendi* - c'est l'enseignant - et 3. *Munus sanctificandi* - c'est la charge de sanctifier les fidèles. L'évêque local leur confierait seulement le *munus sanctificandi*. Lobinger propose de réintroduire, à côté du prêtre diocésain traditionnel, un deuxième type de

prêtre qui, en fait, existait dans les premiers siècles de l'église : un homme de foi prouvé qui, en ayant une famille et un travail professionnel, se consacre à temps partiel aux services religieux de la paroisse. Les paroisses auraient ainsi toujours en place des groupes de prêtres pour présider les fonctions religieuses. Ces hommes n'exerceraient pas le ministère sous forme individuelle mais toujours en équipe. Lobinger a développé ces idées en rencontrant des communautés dépourvues d'un prêtre résident mais guidées, justement, par des laïcs. Il s'interrogeait d'ailleurs pour savoir s'il ne serait pas opportun de donner à certains d'entre eux aussi le *munus regendi* de manière à leur faire célébrer aussi l'Eucharistie et les sacrements. Pour Mgr Lobinger, la priorité est de construire des communautés et des communautés chrétiennes authentiques, formées par des personnes qui apprennent à coopérer et à partager leurs tâches. D'ailleurs, il soutient, dans l'Eglise, l'idée de dirigeants locaux qui a été la norme pendant des siècles. Dans les Actes des Apôtres (14, 23) on lit que, pour les nouvelles Églises, certaines personnes n'étaient pas envoyées à la communauté, mais venues de son intérieur.

**Balzac34**

## Des prêtres italiens font une proposition au pape

Le déclin des séminaristes est si frappant que les diocèses sont contraints de fusionner davantage de paroisses, précisément à cause de la pénurie chronique de prêtres. Cependant, l'atmosphère générale est en train de changer. Le Cardinal Parolin développait récemment l'idée que « *Le Magistère n'est pas un monolithe immuable, mais un organisme vivant qui grandit et se développe. Sa véritable identité ne change pas, mais elle s'enrichit. L'Église se résorberait si elle ne se développait pas. Par exemple, l'enseignement sur le célibat ecclésiastique, qui remonte à la tradition apostolique, a trouvé à travers l'histoire différents modes d'expressions dans la majorité des Églises catholiques orientales où la plupart des prêtres sont déjà légitimement mariés. En Italie même il y a des prêtres catholiques mariés du rite gréco-byzantin.* »

(On est heureux de penser aussi que le changement, le développement, l'adaptation aux temps font partie de sa nature mais dommage qu'il le fasse remonter à la tradition apostolique !) Or voilà que 300 anciens prêtres italiens, qui ont dû quitter l'ordre sacré mais pas l'Église, viennent d'envoyer au pape François une lettre. En amont des futurs débats synodaux (et des discussions prévisibles à huis clos), ils ont pris la plume et le papier pour

informer le pape François et le cardinal Gualtiero Bassetti, président des évêques italiens, de leur volonté d'aider l'Église en cette période difficile en raison du manque irréversible de vocations. « Nous aimerions examiner, sans préjugés et limitations prétentieux, la possibilité d'une présence active dans la pastorale diocésaine, en raison des expériences et des compétences acquises dans le ministère et dans le mariage. En priorité dans la pré-évangélisation, dans la pastorale familiale, auprès des jeunes, dans les domaines du travail ou de la charité. Ces prêtres voudraient revenir pour mettre à disposition leur charisme presbytérien au service des communautés, mais tout en restant mariés évidemment.

La lettre est signée par l'Association « Vocatio » qui fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Mariés FEPCM. (Cf. le Site [pretresmariés.eu](http://pretresmariés.eu)), une Association italienne d'anciens prêtres aujourd'hui mariés. Cette démarche aurait été impensable à l'époque de Jean Paul II. Mais le contexte a changé. La pénurie de prêtres et de vocations s'est installée et probablement pour longtemps.

*A partir d'informations venant de Adista*

.....

## LIBRES PROPOS

\*\*\*\*\*



« L'Église catholique avec sa forme constitutionnelle monarchique met tous les pouvoirs entre les mains de l'évêque. Mais lorsque les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif sont réunis en une seule personne, il n'y a, par définition, plus de contrôle du pouvoir. Et c'est là le problème. » Tels sont les propos d'un théologien, le bavarois **Daniel Bogner**, professeur de théologie à l'Université de Fribourg. Son dernier ouvrage : « Vous nous détruisez l'Église... mais nous ne vous laisserons pas faire ! » Editions Herder

Source Goliath-Hebdo 598 p. 20



# Chers évêques de France

n° 6

Ma dernière lettre exprimait mon découragement. Je pourrais reprendre un peu d'espoir grâce à la demande des deux tiers des évêques d'Amazonie : ils souhaitent que des hommes mariés soient ordonnés prêtres pour assurer la pratique de l'eucharistie dans des régions très reculées. Si je suis optimiste, je peux penser qu'il s'agit d'un tout petit pas vers l'abolition de la règle du célibat obligatoire pour les prêtres. Enfin, on dissocierait sacerdoce et absence de sexualité ! Mais non, je ne suis pas optimiste quand j'entends l'un de ces évêques affirmer, à la suite du Pape, que le célibat est un don pour l'Eglise.

Pour moi, le célibat n'est pas un don, c'est un état dans lequel on peut vivre très bien, dans lequel on peut avoir une vie très féconde dans de multiples domaines. Mais on peut rester célibataire tant qu'on n'a pas rencontré l'amour d'une femme ou d'un homme. Quand l'amour surgit entre deux personnes, la vie est complètement changée ! Il est alors inhumain de dire à ces deux personnes de vivre sans concrétiser ce véritable amour. Sans doute n'avez-vous jamais vécu cet éblouissement ? Beaucoup de personnes vivent célibataires et heureuses. Mais beaucoup aussi vivent célibataires et malheureuses à cause d'un sentiment d'incomplétude. Le célibat n'est pas un don, c'est l'amour qui est un don de Dieu puisqu'il peut donner tant de bonheur. L'amour entre un homme et une femme reste un mystère : pourquoi certains connaissent-ils cette joie qui leur fait aimer la terre entière et pourquoi d'autres n'en font-ils jamais l'expérience ?

Le célibat n'est pas un don pour l'Eglise. Qu'apporte-t-il de plus à l'Eglise ? Vous me direz, et certains catholiques avec vous, qu'il apporte une grande disponibilité aux prêtres qui peuvent se consacrer entièrement à leur tâche d'annonce de l'Evangile. D'une part, cette tâche pourrait être très simplifiée par un partage des pouvoirs, et d'autre part, nous chrétiens n'avons pas besoin d'hommes hyper-disponibles qui courent partout pour le service du peuple de Dieu. Nous

avons besoin d'hommes équilibrés qui savent dialoguer avec tous et prendre soin d'une communauté. L'équilibre d'un être humain n'est jamais parfait mais il tient avant tout au fait de se savoir aimé et de pouvoir aimer en retour. Le célibat ne vaut pas plus que le mariage pour parvenir à cet équilibre. Ce qui compte, c'est l'amour dont on est entouré. Nous disons, vous et moi, que Dieu est Amour. Vivre un amour, quel qu'il soit, voilà le don qui est fait par Dieu à l'Eglise.

Vous me direz que l'amour de Dieu vous suffit et que vous n'avez pas besoin de l'amour d'une personne particulière. En fait, je crois que l'Amour de Dieu n'est jamais désincarné. « Dieu n'est pas solitaire », pour reprendre les mots d'un théologien connu. Il se sert de chaque être humain pour faire vivre l'amour. Vous êtes nés et avez grandi grâce à l'amour de votre mère et de votre père, grâce à un amour qui a traversé le corps, l'esprit et l'âme. Tous les êtres humains, même vous, sont marqués par cette origine et ne peuvent l'effacer, pas plus qu'ils ne peuvent effacer définitivement en eux le désir sexuel reçu de leurs parents. Les Indiens d'Amazonie comprennent mal ou pas du tout le célibat parce qu'ils sont restés plus proches de la nature, merveilleux don de Dieu. Partout, on dit que pour sauver la vie humaine il faut se rapprocher de la nature, la respecter, ne pas l'épuiser inconsidérément. Je crois aussi que, pour sauver l'Eglise, ceux qui la dirigent doivent se rapprocher de la nature en commençant par respecter la sexualité des 415 000 prêtres de notre monde.

Le célibat n'est pas un don : les Anciens l'avaient bien compris quand ils ont écrit la Bible. Dans le livre de la Genèse, on peut lire « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » ou encore « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa ». Vous rendez-vous compte ? L'image de Dieu, serait l'homme et la femme partenaires aimants, sans doute parce qu'ils représenteraient l'amour le plus complet ? Bien fraternellement vôtre.

*Louise*



## Je vous souhaite une amie, un ami

Je vous souhaite un ami. Un ami qui vous comprend de l'intérieur, qui vous aime sans jamais vous juger. Un ami qui croit en vous lorsque vous n'y croyez plus. Je vous souhaite un ami qui est déjà passé par vos joies et par vos peines. Un ami pour qui le silence importe autant que les mots. Un ami qui a pour vous une tendresse que vous n'aviez peut-être encore jamais connue. Un ami qui pose sur vous un regard qui relève.

Bref, je vous souhaite un ami qui sache partager ce que la vie vous réservera. Certes, ils ne sont pas nombreux. Mais, il en suffit d'un. Un ou une, rencontré.e un jour de mauvais temps, au hasard d'un carrefour, un jour où vous n'y croyez plus, un jour où vous êtes davantage disponible à la rencontre. Un jour après des années de solitude, peut-être de détresse. Après des jours et des nuits où il vous semble que personne ne pourra jamais vous rejoindre. Pas aussi loin, pas avec les mots qui vous manquent. Et pourtant, cet ami qui nous correspond existe quelque part... Souvenez-vous de cette histoire intemporelle du Petit Prince : « *J'ai ainsi vécu seul, sans personne avec*

*qui parler véritablement, jusqu'à une panne dans le désert du Sahara, il y a six ans. Quelque chose s'était cassé dans mon moteur. Et comme je n'avais avec moi ni mécanicien ni passagers, je me préparai à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile. C'était pour moi une question de vie ou de mort. J'avais à peine de l'eau à boire pour huit jours. »*

Il faut parfois être perdu en plein désert pour trouver l'ami. Un ami fait de chair et de sang, comme vous. Ni au-dessus de vous ni en dessous de vous. Juste là, à égalité. Un ami vulnérable, à hauteur d'humain. Un ami-miroir. Un ou une. Vous reconnaîtrez l'ami aisément : il vous rend meilleur, il vous révèle à vous-même. Et puis, il est là le jour où la vie semble vous abandonner.

Je formule pour vous ce vœu : je vous souhaite un.e ami.e. Et si, par bonheur, vous l'avez déjà croisé, n'oubliez pas de lui dire qu'il est précieux à vos yeux. Tant il est vrai que « l'amitié double les joies et réduit les peines de moitié » (Francis Bacon).

**Pascal Hubert :**

hubert.pascal333@gmail.com

*Extrait de Goliath Hebdo 512*



En matière de théologie, **Anne-Marie Pelletier** est une des intelligences contemporaines les plus vives. Lauréate du prix Ratzinger en 2014, elle est docteure en sciences des religions et agrégée de lettres. Chacune de ses publications est un événement. Treize ans après *le Signe de la femme*, son essai *l'Église, des femmes avec des hommes*, qui paraît aux éditions du Cerf, est bien l'incontournable de cette rentrée. Alors que l'Église catholique traverse une crise comparable à la Réforme, que nos sociétés avancent vers une révolution anthropologique tandis qu'une « *internationale de l'humiliation des femmes* » émerge - des crimes de guerre commis au Kivu, en République démocratique du Congo, à l'esclavage sexuel des yézidiés en Irak -, l'essayiste alerte sur l'urgence de réparer la relation homme-femme.



Célibat ? Un "blocage institutionnel" pour **Claude Dargent**, professeur en sociologie à l'université Paris-8, spécialiste des religions, dû en partie à un "conservatisme réactionnaire", ajoute Frédéric Martel, chercheur et auteur de *Sodoma, enquête sur l'homosexualité dans l'Église*. Pour Frédéric Martel, il en va même de la survie de l'Église. "Le célibat n'attire plus. Les hommes ne veulent plus être prêtres, analyse-t-il. En France, il y a 60 prêtres par an qui sont ordonnés, et [800 qui meurent chaque année](#). D'ici à dix ans, il n'y en aura plus", prédit-il encore.

« Une grande majorité de prêtres à travers le monde vivent avec une femme ou un homme, notamment en Bolivie, en Colombie, en Équateur et c'est généralisé en Afrique. », ajoute-t-il. "C'est en effet un aspect supplémentaire qui mène à l'ouverture du débat par le Vatican", confirme Claude Dargent. Il ajoute que le fait d'imposer le célibat "isole l'Église du reste de la société". Depuis les découvertes sur la sexualité, ça a créé une barrière avec la société et les autres cultes". Il rappelle que chez les protestants et les musulmans, le mariage est autorisé. "Il y a même des femmes pasteures, et ça commence - certes doucement - dans l'islam", poursuit Claude Dargent. "Plus globalement, ouvrir le débat c'est une façon d'atténuer un vrai divorce entre société et catholiques".



« Il est très important de comprendre et de prendre conscience que les violences faites aux femmes sont absolument liées à la domination masculine sur la femme. C'est une espèce de dérèglement de ce qui est admis et qui va tellement loin que ça finit par ne plus devenir acceptable. C'est n'est pas normal.

Dans mon livre, « *Le Chemin des femmes* » (collection Bouquins de Robert Laffont), je me suis intéressée à la nuit et à tout ce qu'on ne voit pas, qui est là et qui, en réalité, fait l'histoire. Les ouvriers ne parlaient pas beaucoup. Il fallait qu'ils fassent grève pour se faire entendre... Et les femmes, c'était encore plus éclatant parce que c'est tout un sexe qui est concerné. Un siècle entier dont la parole n'était pas légitime et qui, par conséquent, était réduite aux murmures. Les femmes ont murmuré dans le noir pendant longtemps et maintenant, elles parlent dans la clarté du jour et de Paris. »

**Michelle Perrot**



Promotion des laïcs ou retour à une juste répartition des tâches ?

Aujourd'hui un laïc missionné par l'évêque peut valablement baptiser (Canon 861/2), prêcher (canon 766), catéchiser (Canon 776), donner la communion (Canon 910-911), assister aux mariages (c.112/2), présider les prières liturgiques (230//3), célébrer des funérailles (idem). Oui, aujourd'hui ! (Cf. Golias Hebdo 565/2). Pourquoi faudrait-il être célibataire pour être en capacité de remplir ces fonctions ?

**Balzac34**



**QUEL PRIX VAUT TON VIOL ?** Il n'aura fallu qu'une année pour concentrer déjà 2 800 plaintes non répertoriées d'enfants, filles et garçons violés de 1950 à nos jours. La majorité des abus sexuels commis par des religieux se sont produits dans les années 1950, 1960, 1970, beaucoup plus que dans les décennies ultérieures. En cinq mois, via les appels, mails et courriers, 800 personnes ont répondu à un questionnaire détaillé et une vingtaine de victimes ont été entendues. Au moment des faits, **34%** avaient moins de 10 ans, **35%** avaient entre 11 et 15 ans ! Les victimes âgées de 70 ans maintenant n'en avaient jamais parlé à leurs proches, décrivant beaucoup de souffrances, de douleurs, beaucoup de vies abîmées. Aucune n'en est sortie indemne et inchangée. Le partenariat avec France Victimes n'a pas été suffisamment relayé, ni entendu à ce stade. Un tour de France est prévu dans certaines régions, pour mieux aller à la rencontre des victimes muettes.

A ce drame, les évêques vont être chargés de définir une somme pour indemniser le blessé. Sur quels critères ? Les évêques vivent dans leur tour d'ivoire. Il se murmure des montants forfaitaires allant de 3 000 € à 5 000 € !!! A quel prix afficher un viol d'enfants ? Combien étiqueter l'abus sur une jeune femme ou sur une femme mariée ?

**marie-laurence.brunet@orange.fr**

# Pédophilie dans l'Eglise

(suite de notre enquête)



L'épidémie de pédophilie dans l'Eglise (dont nous ne savons sans doute pas encore toute l'étendue) et l'omerta qui l'a couverte - et continue encore de la couvrir - à tous les échelons de la hiérarchie donnent la nausée. Il est probable qu'on n'a pas fini d'en payer le prix...

Beaucoup mettent en cause, et avec raison, la loi du célibat des prêtres qui les rend plus vulnérables à ces débordements criminels. Plus largement, on souligne aussi la peur viscérale de la sexualité dans l'Eglise et les conséquences qui en découlent dans la formation des prêtres. Plus fondamentalement encore sans doute faut-il incriminer la conception sacrale du sacerdoce et de la vie religieuse. Contrairement à ce que dit St Paul de l'égalité de tous dans la diversité et la complémentarité des ministères (1 Corinthiens 12), la réalité est que tous les chrétiens ne sont pas égaux dans l'Eglise.

Et cela tient d'abord à la sacralisation du « sacerdoce ministériel ». Il y a, d'un côté, les « consacrés » (voire « les sacrés » pour les évêques) auxquels sont assimilés les religieuses et les religieux, et, de l'autre, les laïcs, lesquels ne sont donc ni « sacrés » ni « consacrés ». Aberration absolue ! Tous les baptisés, je dirais même tous les humains, sont également « sacrés » aux yeux de Dieu. L'ordination sacerdotale est l'habilitation à exercer un ministère particulier au service du sacerdoce du peuple chrétien, et non une mise à part de ces ministres à côté ou au-dessus de la communauté. La notion même de « caractère » (définitif, inaliénable, indélébile) attachée à l'ordination des prêtres doit sans doute être remise en question



Face aux multiples scandales, l'institution porte une intense responsabilité depuis des décennies. Repli du silence et culte du secret. Abus de pouvoir... Les demandes de pardon sont insuffisantes et ne répondent pas

car elle induit l'idée d'une différence de nature et pas seulement une différence de fonction entre les « prêtres » et les laïcs. Le Concile Vatican II avait bien souligné la priorité fondamentale du sacerdoce des fidèles, mais on est encore loin d'en avoir tiré les conclusions.

Il paraît évident que le caractère « sacré » attribué aux prêtres ordonnés leur confère, aux yeux des fidèles, un pouvoir « surnaturel » quasi magique qui n'est pas sans conséquences sur la perception qu'en ont les fidèles. Les « prêtres », ayant intériorisé ce pouvoir qui leur vient d'en haut, courent naturellement le danger d'en abuser au nom même de « Dieu ». Quant aux fidèles, ils sont tout aussi naturellement enclins à s'incliner. La vulnérabilité de nombreux chrétiens et particulièrement des enfants face aux prêtres et aux religieux en est la triste illustration. Le « cléralisme » que fustige le Pape François n'est pas un simple abus de pouvoir ordinaire, mais il a ses racines dans le « caractère » attaché à l'ordination sacerdotale.

Il convient donc, à mon humble avis, de « désacraliser » le prêtre, ainsi que les religieuses et les religieux, au bénéfice de leurs fonctions, ou bien, ce qui revient au même, de reconnaître comme également « sacrés » tous les chrétiens et tous les humains. Vatican II avait ouvert la voie, mais beaucoup reste à faire pour sortir de l'impasse païenne et magique du « sacré » qui pollue les mentalités et les institutions.

**Jean L'Hour**

aux attentes ni à l'urgence des problèmes prioritaires à savoir :

- Exclusion du sacerdoce pour les coupables et les non-dénonciateurs.
- Parfaire la formation des séminaristes, notamment en matière de sexualité.

- Abolir l'obligation du célibat (78% des fidèles y sont favorables).

Le chantier est immense d'autant que l'église catholique n'est plus en phase avec le monde contemporain, d'où la nécessité d'entreprendre des réformes longues et ardues.

- Refonte de la structure hiérarchique
- Désacralisation des pouvoirs réservés aux clercs en insistant sur ces fonctions essentielles de *Service et d'Ecoute*.
- Favoriser les échanges au sein des communautés (et entre les communautés)
- Redonner aux femmes leur place tenue dans les



Je ne dirai pas qu'il y a un lien direct entre célibat et pédophilie : un prêtre n'est pas un pédophile (heureusement...).

Mais il est certain que mettre des hommes célibataires qui ont, qu'on le veuille ou non, une frustration sexuelle, en présence d'enfants ou de pré-ados qui s'éveillent à la sexualité, peut être une cruelle tentation pour les prêtres qui vivent mal leur célibat.

L'Eglise a trop longtemps voilé le parcours des prêtres pédophiles. Et cela, pour deux raisons. D'abord et surtout, pour se protéger elle-même. Car, pour une institution fondée sur un message d'amour et de respect, il est bien inconvenant que ses cadres (clergé) s'adonnent à de telles pratiques perverses. Mais aussi, pour laisser aux pédophiles une chance de conversion en douceur, sans vindicte populaire : « Je vais te donner une nouvelle affectation, dans un diocèse voisin, et tu verras, tout rentrera dans l'ordre... ». Combien de fois ces paroles ont raisonné dans les bureaux des évêques lorsque ceux-ci se trouvaient face à des prêtres accusés de pédophilie ! Ce silence institutionnalisé a entraîné l'Eglise catholique dans un tourbillon d'enfer. Depuis le Concile de Latran (1139) et l'obligation du célibat pour les clercs, elle ne s'est pas encore

évangiles.

Ces changements seront difficiles et se heurteront aux conservatismes et aux mentalités attachées aux privilèges.

La « Parole libérée » a toutefois permis de s'orienter vers un renouveau salutaire en vue de faire émerger l'Eglise de demain proche du message évangélique, ce qui à mon avis, est porteur d'espoir.

**Lysiane Roels**

vraiment posée la question du statut du prêtre célibataire. La pédophilie et l'homosexualité gangrènent le clergé mais rien ne bouge vraiment. L'enquête au cœur du Vatican de Frédéric Martel (Sodoma) en est la plus douloureuse illustration : faire comme si rien ne se passe et que tout va bien dans cette noble institution...

Jusqu'à quand l'Eglise va-t-elle continuer à avoir dans ses rangs des pervers sexuels ? Parmi eux, beaucoup le sont à l'insu de leur bon gré. C'est leur frustration sexuelle et leur immaturité affective qui les entraînent, sans forcément le désirer, tout du moins au départ, à abuser des jeunes enfants.

Les scandales à répétition qui traversent l'Eglise provoqueront, je l'espère, un déclic pour qu'enfin on se pose la question du statut du prêtre. Que demande-t-on à un prêtre ? Pas qu'il soit d'abord célibataire. Mais qu'il soit un homme de foi, enraciné dans l'Évangile ; qu'il aime le monde ; qu'il s'intéresse à la vie des gens ; qui les accompagne dans leur vie et leur foi.

La réflexion sur le statut du prêtre ne peut pas se faire sans la réflexion sur la place de la femme dans l'Eglise.

**Léon Laclau**



Je ne pense pas qu'il y ait une relation entre célibat et pédophilie. La pédophilie est dénoncée dans l'Église parce que les prêtres sont censés être exemplaires. Mais, c'est une partie du reflet de notre société. Nous avons parmi les enseignants, les éducateurs sportifs, les éducateurs de jeunes handicapés les mêmes faits. Le célibat n'a rien à voir avec ça. Le problème est que dans l'Église, ça a souvent été caché. On a déplacé les prêtres, et on n'a pas toujours cru les enfants. Mais, si le prêtre est un prédateur, il recommencera. Ecclésiastiques ou pas, ces hommes ont besoin de soins. Il y a des "civils" qui sont pédophiles et pourtant mariés avec une vie sexuelle hétéro. Enfin, je pense que



Un homme qui a été agressé par un frère de la Congrégation de Sainte-Croix voit des ressemblances entre son histoire et celle des victimes d'un prêtre pédophile qui a exprimé peu de remords devant la caméra de l'émission J.E.

«Dès qu'on regarde un reportage de cette nature-là, on voit qu'il y a un modus operandi qui existe dans l'Église catholique, peu importe où on se trouve sur cette planète», a fait remarquer Sébastien R. qui avait 13 ans quand il été abusé. Selon lui, de nombreux religieux qui se livrent à des agressions sexuelles s'estiment «au-dessus des lois et des obligations de société. Ils se voient comme un messager de Dieu».

«[Dans les cas d'inconduites sexuelles], ils considèrent que ça a été une tentation à laquelle ils ont succombé ; ils demandent pardon et c'est bien correct», a dénoncé Sébastien, en entrevue à *TVA Nouvelles*.

Dans son cas, le crime remonte à l'époque où il était un enfant-comédien. Ayant besoin d'un coup de pouce pour rattraper son retard, Sébastien se rend aux cours de rattrapage du frère Claude Hurtubise, qui en profite pour l'agresser à trois reprises. «Ces gens-là sont tellement convaincus qu'ils font le bien autour d'eux, qu'ils ne peuvent pas imaginer qu'en commettant [des agressions sexuelles], ils

la position sacrée du violeur fragilise effectivement les victimes. Ces hommes sont souvent extrêmement sociables, et la crédibilité est encore tournée vers le religieux plutôt que vers la victime.

Le célibat des prêtres est à mon avis un autre problème. Ils sont encore extrêmement formatés durant leurs études. Mais, d'autres s'en sortent en se tournant vers les chrétiens arméniens, ou maronites. Je rentre de pèlerinage en Israël, et là-bas, les catholiques qui désirent associer vie de famille et prêtrise se détournent du catholicisme romain... Prêtre chrétien marié... oh, oui !!!

**Valérie**

commettent l'équivalent d'un meurtre sur l'âme de leur victime, a-t-il confié. »

Sébastien critique l'impunité dont bénéficient de nombreux prêtres au sein de leur congrégation, mais surtout le manque de remise en question des religieux. «Leur bilan va dans une seule direction. [Le frère Claude Hurtubise] ira au paradis à la fin de ses jours ; ils en sont tous convaincus», a-t-il regretté.

*NB.* Un prêtre ami à qui nous avons communiqué ce bref article nous a fait plusieurs remarques ; On constate d'entrée de jeu une bien mauvaise notion de la confession et du péché.

1. L'abuseur se sent mal à l'aise, mais vis-à-vis de lui-même. Par rapport à l'image qu'il se faisait de lui-même. « J'ai fauté. » « Je ne sais pas ce qui m'a pris. Ce n'était pas prémédité. » L'occasion fait le larron, dit-on !

2. Il estime qu'il lui suffira d'avouer pour être pardonné, et entièrement pardonné. Sa faute sera effacée. La confession à un prêtre va le rendre à nouveau pur. Ah ! Cette notion de pureté ! Pureté spirituelle ? Pureté physique après un acte charnel ? Il n'en reste plus rien. L'affaire est réglée. Sa conscience est en paix. Il est blanchi ! Pénitence : 3 Pater, 3 Ave !

3. Il oublie complètement le mal fait à la victime. A la rigueur, il accusera même la victime de l'avoir tenté. Si elle ne s'était pas habillée comme cela ou bien si elle avait été plus ferme dans ses

propos ou bien si elle m'avait fait tout de suite comprendre son refus...

4. La justice civile, par contre, va faire ressortir deux éléments : d'une part les dégâts causés à la victime, d'autant plus qu'en ce domaine les dégâts ne se limitent pas au moment de l'acte délictueux, mais se répercutent psychologiquement et en cascade sur la suite de la vie de la victime. Ce n'est pas comme lorsqu'il s'agit de réparer un vol de biens matériels. Ici il y a viol, donc crime, atteinte à la dignité de la personne. Dans le droit, le crime est l'échelon au-delà du délit. La qualification de péché utilisée dans le domaine religieux s'est transformée en crime en droit pénal. Pas un simple délit. On parle bien d'un crime ! Ce crime sera jugé publiquement en principe en cour d'Assises. D'autre part la justice civile va appliquer les sanctions prévues par la loi, cette loi commune qui concrétise le contrat social. Cet homme a troublé l'ordre social. Il sera donc puni par une privation de liberté et fera un séjour en prison. Et il devra s'acquitter d'une compensation financière à la victime qu'il a lésée, compensation fixée par la loi avec une juste appréciation des juges en fonction des circonstances, du renouvellement de l'acte, du nombre de victimes... On utilise quelquefois le terme de « prédateur ». Il ne s'agit pas que d'une facilité de vocabulaire. Qui dit prédateur dit proie. Ce terme est utilisé de préférence dans le domaine animal pour désigner un animal qui

attaque un autre animal pour lui ôter la vie. Reconnaissons qu'il s'agit là d'un terme fort, très évocateur des dégâts commis par le prédateur sur sa victime.

Mais on constate aussi une bien étrange conviction : ce prédateur peut se représenter qu'il s'agit d'un dérèglement temporaire, un bref passage à vide qui l'a fait succomber à une tentation ponctuelle et qu'il ne s'agit que d'une parenthèse. D'autre part, il estime faire beaucoup de bien à côté ; il estime aussi qu'il est un bon religieux, selon le règlement de sa congrégation, obéissant à son supérieur, un bon prêtre. « Je suis estimé par mes supérieurs et par les fidèles ; je m'acquiesce scrupuleusement de mes obligations cléricales dont le bréviaire et la célébration de la messe chaque jour. Je suis au-dessus du peuple. Dieu m'a choisi et en quelque sorte prédestiné. J'ai donc la conviction que j'irai au ciel ! » Etrange conviction ! Cette sacralisation à ses propres yeux comme aux yeux des fidèles s'est transformée en un gage d'immunité ! D'ailleurs le choix de la vie religieuse par une personne n'est-il pas le signe du choix d'une vie chrétienne supérieure, marquée par des vœux, engagements personnels au célibat, à la pauvreté et à l'obéissance. L'homme peut s'estimer supérieur de par les choix qu'il a fait. D'ailleurs les fidèles le considèrent aussi comme tel ! Enfin ! Le considéraient comme tel ... avant de savoir !

**Canonge**

## COURRIER DES LECTEURS



### PRETRES MARIÉS ?

*(Nous avons reçu cette longue lettre. Nous la publions in extenso.)*

*Notre commentaire sera donc bref ! Ce qui n'enlève rien à toute cette longue réflexion.)*

Il m'est difficile de comprendre pourquoi des chrétiens, plutôt contestataires, continuent à dire et à écrire « prêtres mariés ». Seraient-ils donc toujours d'accord avec la théologie catholique qui a fait d'un être humain, auquel était confié un ministère de service pour une communauté

donnée, quelqu'un de « séparé » et de « mis à disposition » d'un évêque, cela pour l'éternité ? Ne serions-nous pas restés des « malgré-nous », incapables de nous débarrasser d'un « formatage », concernant le mot « prêtre », sa signification dans l'Église catholique et, partant, dans la culture de tout un monde, sa sacralisation, etc., et donc inaptes à voir les choses autrement que selon l'enseignement et le vécu de ladite Église ?

N'aurions-nous pas perçu que les rites religieux de l'ordination sacerdotale, peu à peu définitivement constitués au cours de conciles, consisteraient à « mettre à part » un être

humain, tout en le « mettant sous un joug », celui d'un évêque ?

En fait, ethnologiquement parlant, comme tant d'autres rites humains, ces rites religieux ne tendraient-ils pas, nolens volens, à conjurer deux peurs fondamentales : - d'une part, la peur que la personne à ordonner prêtre ne veuille demeurer équivalente à toute autre personne humaine et donc refuse d'être distinguée, d'une façon ou d'une autre, d'être « séparée » : - d'autre part, la peur que cette même personne veuille se libérer un jour de l'hétéronomie épiscopale pour répondre à son besoin personnel, non négligeable, d'autonomie, en toutes ses façons de voir, de juger et d'agir, en tant qu'être humain, et donc refuse d'être quasiment déshumanisée par une certaine servitude, liée à une obéissance totale et définitive à une autorité épiscopale !

Puisque le ministère confié à un être humain ordonné prêtre est étymologiquement parlant un service, ne conviendrait-il pas de le considérer ainsi et de laisser chaque être humain le vivre comme tel, sans rien mettre de côté de toutes les réalités d'une vie humaine ? Alors, pourquoi continuer à dire et à écrire « prêtres au travail », « prêtres mariés », « enfants de prêtres », etc., et ne pas plutôt insister sur la distinction entre les deux situations afin que, peu à peu, cette distinction finisse par pénétrer les esprits ? Pourquoi traiter à part ces situations et non pas dans leur globalité ? Ne font-elles pas partie de tout un ensemble, notamment théologique ?

Ne sommes-nous pas persuadés que même un Pape très sympathique ne changera pas grand-chose sur ce sujet, tant qu'il ne remettra pas sur le métier sa propre culture théologique, éthique, sacramentelle, biblique, ecclésiale, etc., ce qui, en fait, est autant difficile pour lui que pour nous ? Penser les réalités globalement, intégralement, dans leur complexité, n'est-ce pas un bouleversement total, difficile à accepter, et encore plus à effectuer, tant le formatage nous a impactés au plus intime de nous-mêmes ?

Pour nous, ne s'agirait-il pas, ni plus ni moins, de ne plus accepter d'être « tenus en laisse » par des décideurs, d'être limités à une vision partielle et partielle des problèmes liés à toute communauté humaine, notamment à la communauté catholique ?

Que de questions ?

**Luc Battard**

.....Permetts-moi, Jean, de venir prolonger mes

réflexions. Je ne pense pas que nous obtiendrons la suppression des liens sacerdoce-célibat d'un coup de baguette magique, même après moult demandes. Sans m'appuyer sur tel ou tel livre, "au point où j'en suis", pour reprendre le titre d'un livre de Marc Oraison, je considère comme notre premier travail à effectuer de nous libérer des formatages.

- Formatage de la sacralisation du prêtre. Des responsables religieux protestants, orthodoxes, juifs, musulmans, y sont bien parvenus. Les pasteurs, popes, rabbins, imams, tant femmes qu'hommes, ne sont pas sacratisés. Le célibat n'est-il pas lié à une telle sacralisation ?

- Formatage de la sacralisation de l'eucharistie, considérée comme renouvellement du "sacrifice de Jésus", avec tout ce faste, ces habits, ces rites, etc. Alors qu'à l'origine, il s'agissait de la "fraction du pain", mémoire en partie du repas des hébreux, effectué si souvent par Jésus, en ses lieux et temps.

- Formatage de la sacralisation de la mort de Jésus, aboutissement quasi inévitable de ses engagements. Seulement, cette mort a été réinterprétée comme un sacrifice expiatoire, en faveur de son Dieu.

- Formatage de la sacralisation du gibet, devenu un jour "la croix", symbole de toute torture dont celle de Jésus.

Cette croix finit par devenir une "croix glorieuse"(!), puis un "crucifix", avec le corps sanguinolent d'un Jésus, au sexe pudiquement caché, fixé sur la croix. Ce symbole est désormais un bijou en or: quelle honte que cette sacralisation ! Surtout, quand on pense à tant et tant de torturés à mort !

- Formatage de la sacralisation de ces rites, aux origines si humaines, devenus des sacrements.

- Formatage de la sacralisation de la sexualité consacrée comme don de soi à Dieu... et des habits religieux pour cacher sa féminité et sa masculinité. Ainsi, la religieuse, le prêtre, méritent le respect, la considération, etc.

- Formatage de la sacralisation des textes bibliques, présentés comme les "Paroles de Dieu".

On pourrait poursuivre la liste. La question du célibat sacerdotal est à considérer globalement

au sein de tous ces formatages, pas à part. Nous ne parvenons, nous les premiers, que peu à peu, à nous libérer des formatages. Que dire de l'incapacité, pour tant et tant de personnes, jeunes, adultes, vieillards, de toute condition, de toute religion, à y parvenir ? Il suffit d'écouter ce qui est dit à la télévision, le dimanche, au cours de l'émission "Le Jour du seigneur". On parle de l'ordination sacerdotale des seuls hommes mariés, mais desquels ? (quels critères d'appréciation ?) Comment cette désacralisation du prêtre sera-t-elle admise, non seulement en principe, mais aussi dans les faits ? Je te laisse avec toutes ces questions, en supplément de ce que j'ai déjà écrit.

**Luc**

*Formatage des esprits, désincarnation, sacralisation, nous avons bien des fois commenté, illustré et regretté ces réalités qui cachent l'essentiel : le simple service d'une communauté de disciples de Jésus de Nazareth. Quant à l'appellation « Prêtres mariés », il est vrai que nous l'utilisons comme tant d'autres qui traitent de ces questions. En accolant ces deux termes, c'est aussi un peu une provocation : les deux termes ne sont pas incompatibles !*

**Jean**



Bonjour cher ami,  
Je viens à peine de terminer la lecture du dernier numéro de Plein Jour. J'ai BEAUCOUP apprécié la diversité des articles et leur variété. PJ s'ouvre encore plus au monde qui est le nôtre et à ceux

qui peuvent parler dans le même sens que nous. Il me semble bien de poursuivre dans cette voie. Navrée de ne pas pouvoir apporter davantage ma contribution, je dis à toute l'équipe mes remerciements et mon affection.

**Raymonde Hugonnier**

## POÉSIE

### Oui, j'ai rêvé !

Un jeune homme entre en rêve dans un magasin.  
Derrière le comptoir se tient un bel ange.  
Le jeune homme intrigué lui demande : « Que vendez-vous ici ?  
L'ange lui répond : « Tout ce que vous voulez ! »  
Alors le jeune homme se sent pousser des ailes et il commence à énumérer :  
« Si vous vendez ce que je désire, alors j'aimerais bien :  
La fin des guerres dans ce monde,  
La fin des bidonvilles en Amérique latine et en Asie,  
L'intégration dans la société de tous les marginaux,  
Du travail pour les chômeurs,  
La fin du célibat obligatoire pour les prêtres,

Le respect des enfants et des religieuses,  
Plus d'amour et de vie communautaire dans le monde... »  
Le jeune homme reprit son souffle, tant il y en avait !

L'ange lui coupa la parole :  
«Excusez-moi, jeune homme, nous avons du mal nous comprendre.  
Ici nous ne vendons pas de fruits.  
Nous ne vendons que des graines.  
C'est à vous de faire le reste ! »

## Trouver la poésie de sa vie

« Est-ce que vous êtes sage ? » Question posée à Edgar Morin.

« Je ne suis pas sage dans le sens où la sagesse serait d'être toujours très raisonnable. Je pense que la vie doit être un cocktail de passion et de raison. Il faut toujours avoir la petite lumière de la raison. Mais sans passion on n'est rien !... Résister à la prose de la vie et essayer de trouver la poésie de sa propre vie, c'est ça mon idée. »

---

### Témoignage d'une femme heureuse avec un prêtre.

« Prêtre marié, veuf aujourd'hui, je viens de vivre 10 années merveilleuses avec une compagne, veuve, avec une belle famille de ses 5 enfants très affectueux envers nous. Nous allions fêter nos 90 ans ! Voici le mot que nous avons trouvé à son décès?

« Mes chers enfants,

Il y a quelques années, je vous ai fait part de mes dernières volontés... Je veux toujours une incinération; j'aimerais que mes cendres soient déposées dans la tombe de mes parents. Pour la cérémonie d'adieu, faites quelque chose de très simple, en famille, que chacun dise un petit mot. Pas la peine de chercher un prêtre (de toute façon, il n'y en a plus !). Je ne sais qui de moi ou de Geo partira le premier; si c'est moi, ne l'abandonnez pas: il a été pour moi un grand bonheur.

Je vous embrasse une dernière fois. Maman qui vous aime tous très fort. Paulette B. » **Georges Cristin**

## Bibliographie



### **La soutane et la blouse blanche – Secrets et combats**

**Marie-Christine Miquel.**

Une plume particulièrement délicate, une délicatesse dans la perception des individus et des paysages, on se laisserait presque bercer par cette poésie en prose si les situations évoquées n'étaient pas quelquefois tragiques. Dès le départ, le récit nous y plonge. Le « récit » tourne autour d'un homme. Jeune résistant en 1944, Louis est bouleversé par les horreurs de la guerre qu'il subit dans sa chair. Il abandonnera ses études et son rêve de carrière militaire, sa préparation de saint Cyr : il est habité par

l'Évangile qui l'inspire dans ses conduites. « Il ne faut pas suivre l'Évangile des ecclésiastiques mais l'Évangile de Jésus. Il faut inventer autre chose. »

Il rentrera au séminaire de Lisieux que le cardinal Suhard a lancé en 1941. Le milieu est porteur. Ils sont 160. Certains ont vécu la guerre dans les rangs de la résistance ; certains ont vécu les camps ; ce sont des adultes déjà éprouvés par la vie. L'élan missionnaire est dans tous les cœurs. C'est le séminaire de la Mission de France. Il veut repenser certains dogmes qui lui paraissent mal présenter les réalités, en particulier ce fameux péché originel. Il se retrouvera vicaire à Paris dans le 13<sup>ème</sup>. Une sacrée équipe ! « Les uns parlent de leur boulot à l'usine. D'autres parlent de Jésus comme si c'était un copain. Le grand à lunettes, le Père Louis, il parle vraiment bien et il a plein d'idées pour refaire le monde, un monde plus juste, pour tous. » Le Cardinal Suhard est mort fin mai 1949 ; la Mission a perdu son protecteur. Au sein des évêques de France, la polémique enfle : ces dominicains qui soutiennent les PO, qui manifestent même, et le périodique La Quinzaine où ils s'expriment librement, leur soutien au Mouvement de la paix, leur engagement contre la bombe atomique, contre la guerre d'Indochine... Le récit nous emmène à revivre l'histoire de France mais aussi l'histoire de cette Église divisée alors entre ceux qui veulent une Église autre, proche du peuple des croyants et des réalités de terrain et cette Église hantée par la peur du communisme. Pour les évêques, il faut en revenir à la paroisse traditionnelle, lieu du culte et des sacrements. Le 1<sup>er</sup> mars 1954, c'est l'arrêt définitif des PO., « ce qui n'aurait dû être qu'une expérience...! », dit-on en haut lieu. Il y a les soumis et les insoumis. Même si on ne partage pas le sort de ces derniers, leur départ laisse des traces. A la paroisse, Marie organise des camps pour les enfants. Louis y participe, à son tour. Marie est étudiante en médecine. Mais voilà, un ange a décoché sa flèche et Louis se débat, oh ! pas longtemps ! « Elle est amour. Elle est mon désir de vie... Une flamme a dansé et je me suis brûlé ! Seigneur Jésus, tu vois que sa place en mon cœur agrandit la tienne. Tu sais qu'elle décuple mes forces pour mieux te servir. » Louis partira en Algérie ; Marie est enceinte ; elle ira continuer ses études à Bordeaux. Il n'y aura pas de scandale à St Hyppolite, la paroisse du 13<sup>ème</sup>. C'est la guerre d'Algérie et la guerre vue d'Algérie et les prises de position de ces sentinelles de la foi...

Le récit les accompagne jusqu'au début des années 1970 au travers d'une série de tableaux chronologiques et embêtés. Les points de vue évoluent selon l'entourage et les époques, alternent avec les monologues intérieurs pour raconter la vie de Louis, ce personnage central, son père. Et ce long et douloureux silence entrecoupé de-ci de-là par une lettre ou une visite ! « Un secret, c'est un secret ! » « Quel gâchis ! »

**L'AUTEUR :** *Marie-Christine Miquel a grandi entre diverses régions de France et d'Afrique, vécu longtemps à Paris avant de retourner à Toulouse avec sa famille où elle enseigne la biologie en général et la neurobiologie à l'Université Toulouse 3, domaine de recherches qu'elle poursuit dans un laboratoire mixte du CNRS. Elle est l'auteure de plus de quarante publications scientifiques internationales.*

**Editions Pippa Paris 20€**



**« Le Chemin des femmes »** (collection Bouquin de Robert Laffont), « Il est très important de comprendre et de prendre conscience que les violences faites aux femmes sont absolument liées à la domination masculine sur la femme. C'est une espèce de dérèglement de ce qui est admis et qui va tellement loin que ça finit par ne plus devenir acceptable. Ce n'est pas normal.

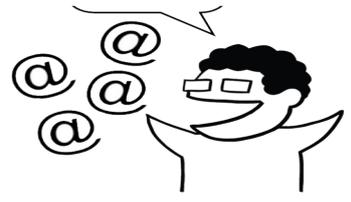
Dans mon livre, je me suis intéressée à la nuit et à tout ce qu'on ne voit pas, qui est là et qui, en réalité, fait l'histoire. Les ouvriers ne parlaient pas beaucoup. Il fallait qu'ils fassent grève pour se faire entendre... Et les femmes, c'était encore plus éclatant parce que c'est tout un sexe qui est concerné. La parole n'était pas légitime et par conséquent, était réduite aux murmures. Les femmes ont murmuré dans le noir pendant longtemps et maintenant, elles parlent dans la clarté du jour et de Paris. »

**Michelle Perrot**

Ecrivez-nous !  
dites-nous vos réactions.  
partagez-nous votre expérience !  
Le courrier des lecteurs est fait  
pour vous !



Si vous savez utiliser internet  
c'est encore plus facile :  
un clic et votre message  
est arrivé dans notre boîte mail !



L'adresse mail :  
**plein-jour@plein-jour.eu**

Et n'oubliez pas le site :  
**https://plein-jour.eu**

**Merci à ceux qui ont cotisé en 2019. Vous pouvez dès maintenant apporter votre soutien pour 2020.**

## Adhésion ou soutien à Plein Jour

L'adresser à : Plein Jour – Chez Léon LACLAU  
5, chemin de Boué - 64800 ASSON

2020

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. - Fax - e.mail : .....

Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)

Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : ..... €

Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

Chèque à l'ordre de « Plein Jour »

Date : ..... Signature :

***Notre lutte est votre lutte - <https://plein-jour.eu>***

*Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site*

